

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
**Nettoyant / dégraissant pour fibre optique**  
**Type FO™**  
**Paquet de lingettes ou de serviettes**

Numéros d'identification du produit: FO-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Nettoyage des fibres et de précision

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 États-Unis  
Tél: 1-651-430-2270  
Courriel: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Flam Liq 2 H225

Eye Irrit . 2A H319

STOT SE 3 H336

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** Isopropanol



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Danger

**Mentions de danger:**

H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

**Conseils de prudence:**

P210	Tenir à l'écart des étincelles, des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P261	Évitez de respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales.

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	No CE	Wt. %
Isopropanol	67-63-0	200-661-7	100

### 4. Premiers soins

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact oculaire:</b>	Si une irritation des yeux due à une exposition aux vapeurs se développe, aller à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.
<b>Inhalation (respiration):</b>	Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Cherchez une attention médicale immédiate.
<b>Ingestion (avaler):</b>	Ne pas faire vomir et ne rien faire avaler sauf indication contraire émanant du personnel médical. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Décomposition et sous-produits dangereux:

La combustion génère du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone .

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande de pression. Le contenant scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu .

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Risque de déversement limité avec un paquet de serviettes saturées. Pour les petits déversements: des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats.

**6.2 Précautions environnementales:**

Évitez le rejet dans l'environnement.

**6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:**

Récupérer la serviette et absorber tout excès de matériau avec du sable ou des absorbants.

**6.4 Référence à d'autres sections:**

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

**7. Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Bien se laver après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

**7.3 Utilisations finales spécifiques**

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

**8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition et recommandations:****Isopropanol, 2-propanol (67-63-0)**

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme -
	8 heures TWA	15 minutes
États-Unis, OSHA NIOSH	980 mg / m <sup>3</sup> , 400 ppm	1 225 mg / m <sup>3</sup> , 500 ppm
États-Unis, ACGIH	200 ppm	400 ppm
Colombie britannique	200 ppm	400 ppm
Alberta	492 mg / m <sup>3</sup> , 200 ppm	984 mg / m <sup>3</sup> , 400 ppm
Québec	985 mg / m <sup>3</sup> , 400 ppm	1 230 mg / m <sup>3</sup> , 500 ppm
Saskatchewan *	200 ppm	400 ppm

\* Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les TLV ACGIH actuelles. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV ACGIH actuelles.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire:**

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour vapeurs organiques (approuvé par NIOSH) ou utilisez un équipement à adduction d'air.

**Gants de protection:**

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour éviter le dessèchement et une éventuelle irritation.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile

Épaisseur suggérée: Pour un contact de courte durée (<15 minutes), les projections utilisent 0,2 mm.

Pour une utilisation à contact total 0,4 mm

Nitrile, épaisseur minimale de 0,38 mm ou matériau de barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation de contact continu, percée de perméation minimale de 480 minutes conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité recommandées.

**Autres équipements de protection:**

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

## 9. Physique et chimique

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (liquide en vrac)

<b>Apparence:</b>	Liquide clair et incolore; odeur d'alcool typique.
<b>Seuil d'odeur:</b>	22 ppm
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	-130 ° F / -90 ° C
<b>Point d'ébullition:</b>	180 ° F / 82 ° C
<b>Point de rupture:</b>	55 ° F / 13 ° C (TCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	1,7 (acétate de n-butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable aux liquides
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:</b>	<b>LIE:</b> 2% <b>LSE:</b> 12,7%
<b>La pression de vapeur:</b>	4,4 kPa à 20 ° C
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	2,07 (Air = 1)
<b>Poids spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	0,79
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Achevée
<b>Coefficient de distribution eau / huile:</b>	0,1 Ce produit est également soluble dans l'huile et l'eau.
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible

### 9.2 Autres informations

<b>Volatiles (% en poids):</b>	100%
<b>Contenu en COV:</b>	790 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Voir les autres titres de la section 10.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants puissants.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

##### Toxicité aiguë

###### Contact oculaire:

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

###### Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, provoquant des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit.

###### Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Ce n'est pas un sensibilisant.

###### Inhalation (respiration):

Les vapeurs de solvants concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

###### Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

###### Toxicité pour les animaux:

Alcool isopropylique	DL <sub>50</sub> (oral rat) 5000 mg / kg
	DL <sub>50</sub> (peau de lapin) 12800 mg / kg
	CL <sub>50</sub> (rat inh) 12000, 8 heures

##### Exposition chronique:

###### Toxicité pour la reproduction:

Non classé comme toxine du système reproducteur.

###### Mutagénicité:

Non classé comme mutagène.

###### Tératogénicité:

Non classé comme tératogène ou embryotoxique.

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Aucune donnée de point final.

###### Produits toxicologiquement synergiques:

Indisponible.

###### Statut cancérigène:

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité:

##### Écotoxicité:

Pas d'information disponible.

##### Toxicité aquatique:

###### Poisson (aigu)

96 h LC<sub>50</sub> Fathead Minnow > 1000 µ l / l  
48 h CL<sub>50</sub> Golden Orfe 8970 - 9280 mg / l

###### Crustacés aquatiques (aigus)

96 h LC<sub>50</sub> Daphnid > 1000 µ l / l

#### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'information disponible

<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation:</b>	Pas d'information disponible
<b>12.4 Mobilité dans le sol:</b>	Pas d'information disponible
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :</b>	Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .
<b>12.6 Autres effets néfastes:</b>	Aucun connu.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

### 14. Informations relatives au transport

<b>Transport terrestre domestique du US DOT:</b>	Non réglementé (voir la disposition spéciale 47).
<b>Numéro UN:</b>	3175
<b>Nom d'expédition des Nations Unies:</b>	Solides contenant un liquide inflammable , NOS, ( contient : isopropanol)
<b>Classe (s) de danger pour le transport:</b>	Classe 4.1
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
<b>Dangers environnementaux:</b>	Aucun connu
<b>Précautions spéciales:</b>	Aucun connu
<b>ICAO / IATA-DGR:</b>	Non réglementé (voir la disposition spéciale A46)
<b>IMDG:</b>	Non réglementé (voir la disposition spéciale 216)

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### États-Unis et État fédéral

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

<b>Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312</b>	<b><u>Aigu</u></b> Oui	<b><u>Chronique</u></b> Non	<b><u>Feu</u></b> Oui	<b><u>Pression</u></b> Non	<b><u>Réactif</u></b> Non
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<b><u>Composants</u></b>	<b>CERCLA / SARA Sec 302</b> <b><u>Substance dangereuse RQ</u></b> <b><u>EHS TPQ</u></b>	<b>SARA Sec. 313</b> <b><u>Libération toxique</u></b>
--------------------------	---	--

Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

<b>Classifications NFPA:</b>	Santé:	1
	Feu:	3
	Réactivité:	0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

#### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne

contient aucune substance de la liste candidate REACH  $\geq 0,1\%$  SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

**Canada**

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

**Australie**

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

**16. Autres informations**

**Abréviations et acronymes:**

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

**Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:**

H225	Liquide et vapeurs hautement inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

**Procédure de classification**

Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.

**Date de révision:** 21 septembre 2018

**Numéro de révision:** 8 NA

**Remplace:** 3 août 2017

**Autre:** Anglais vers français; 7 décembre 2020

**Indication des changements:** Section 3, 15 mise à jour; mises à jour de format et informations supplémentaires sur la Proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.